

Agenda

14 MAI
RANGE TA CHAMBRE
NOS JEUNES MONTIGNY
 14H/18H
 Salle Georges Barrois

RANGE TA CHAMBRE !
 Tu as entre 9 et 18 ans ?
 Tu souhaites vendre tes jouets et/ou tes vêtements ?

DIMANCHE 14 MAI
 DE 10H À 18H
 ALLEE GEORGES BARROIS - MONTIGNY-SUR-LOING

INSCRIS-TOI !
 adresse : Jean Guerin 18 Montigny St
 dieler.16@ncl1688@orange.fr

21 MAI
BROCANTE
COMITÉ DES FÊTES
 6h/18H
 Parking de la gare

DIMANCHE 21 MAI 2023
BROCANTE
VIDE-GRENIERS

Buvette & Restauration sur place
 4 m² Expositions Installation à partir de 6h

Parking de la Gare - de 6 h à 18h
 Organisé par le COMITÉ DES FÊTES - Réservations : 06.30.55.61.16
 Information municipale - Mairie de Montigny sur Loing

Exposition du 10 au 27 mai 2023
Vernissage le 12 mai des 18h30
Conférence le 26 mai à 19h30

LA RÉSIDENCE
 Magali Delporte
 Lancement de son livre photo
 Exposition du 10 au 27 mai 2023
 Vernissage le 12 mai des 18h30
 Conférence le 26 mai à 19h30



TRAVAUX

La réhabilitation des réseaux d'assainissement de Montigny-sur-Loing est nécessaire pour améliorer le fonctionnement des réseaux de collecte vis-à-vis :

- Des Eaux Claires Parasites et Météoriques ;
- Des exfiltrations d'eaux usées dans le sol ;
- De réhabiliter les branchements (mauvais raccordements...)
- De résoudre les problèmes olfactifs liés aux raccordements d'eaux usées dans des avaloirs non si-phonnés
- De mettre en conformité les raccordements des usagers domestiques/non domestiques et des bâtiments communaux

Ces travaux sont obligatoires pour garantir un système d'assainissement performant, protéger la santé publique et préserver l'environnement. Une fois les travaux terminés, les réseaux d'assainissement seront plus fiables et plus efficaces, ce qui contribuera à améliorer la qualité de vie dans la commune de Montigny-sur-Loing.

Les travaux peuvent nécessiter la fermeture temporaire de certaines routes. Des perturbations pourront être ressenties par les riverains, notamment en termes de circulation ou d'accès à certaines zones.

Il est important de noter que ces perturbations sont inévitables pour garantir la bonne réalisation des travaux. Cependant le SIDASS a mis en place des mesures pour minimiser les impacts sur la circulation, telles que des panneaux de signalisation pour indiquer les déviations.



Il est également important pour nous de vous tenir informés des travaux en cours et des éventuelles perturbations prévues sur les sites :

- <https://montignysurloing.fr>
- <https://www.facebook.com/mairiedemontignysurloing>

ZOOM SUR...

La tonde fréquente est la principale cause de la faible biodiversité des pelouses

TONDEZ MIEUX !
 3 objectifs pour préserver la biodiversité

- Tondre une fois tous les 3-4 mois
- Laisser des zones refuges non tondus
- Ne pas tondre avant juin

RETARDEZ LA PREMIÈRE TONTE
 Laisser pousser au printemps permet aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie et augmente la diversité en espèces végétales.

FAVORISEZ LA DIVERSITÉ
 Une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs tout en permettant à d'autres insectes de se nourrir et de se reproduire.

AIMEZ LES HERBES HAUTES
 Elles protègent et favorisent la biodiversité en abritant de nombreuses espèces d'insectes.

CRÉEZ UN CYCLE VERTUEUX
 De l'herbe plus haute profitez l'humidité en été et privilégiez le gel en hiver, ce qui améliore le qualité de sol et sa biodiversité.

PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT
 Un tel habitat est accueillant pour la faune. Cela crée une continuité écologique dans le paysage et contribue à la santé des populations, bien au-delà de votre terrain.

La biodiversité de nos pelouses est nécessaire au maintien d'un écosystème équilibré, préservez-la !

TRAVAUX (suite)

Durant le mois d'avril, plusieurs travaux ont été effectués . En particulier, des travaux ont été réalisés dans la ruelle des Cormiers, où des branchements vétustes ont été repris et un regard d'assainissement a été créé. Des travaux ont également été effectués dans la rue du Loing, sous le viaduc, et sur la route de Grez, où un regard d'assainissement a également été installé.

Il est prévu que des travaux se poursuivent dans les prochaines semaines à Montigny, notamment avec la création de 15 regards dans la rue du Loing et de la Libération.



ENVIRONNEMENT

La région Île-de-France propose une aide financière pour encourager les particuliers à installer des équipements de récupération d'eau de pluie. Cette aide s'adresse aux propriétaires ou locataires de résidences principales ou secondaires situées en Île-de-France, y compris à Montigny-sur-Loing.

Le montant de l'aide peut atteindre jusqu'à 50% du coût d'achat et d'installation du système de récupération d'eau de pluie

Pour bénéficier de cette aide, les particuliers doivent remplir un formulaire de demande et fournir des justificatifs tels que des factures et des devis détaillés. La demande doit être envoyée à la région Île-de-France dans un délai de trois mois suivant la date de facturation de l'installation du système de récupération d'eau de pluie.

Cette aide régionale vise à encourager les particuliers à adopter des pratiques plus durables en matière de consommation d'eau et à réduire leur facture d'eau potable. L'installation d'un système de récupération d'eau de pluie peut permettre de réduire la consommation d'eau potable de 30% à 50%, selon la taille du réservoir et la quantité d'eau utilisée.

<https://www.iledefrance.fr/particuliers-une-aide-regionale-pour-installer-votre-recupereur-deau-de-pluie>

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES
DÈS LE 1^{er} AVRIL 2023

LES DÉCHÈTERIES RESTENT OUVERTES DURANT LES JOURS FÉRIÉS À L'EXCEPTION DES 1^{er} JANVIER, 1^{er} MAI ET 25 DÉCEMBRE. TOUTES LES DÉCHÈTERIES SONT ACCESSIBLES À TOUTS LES HABITANTS DU TERRITOIRE, SUR PRÉSENTATION DE LEUR CARTE D'ACCÈS.

	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourron-Marlotte	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dammariès-Lys	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Écuilles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le Châtelet-en-Brie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Le Mée-sur-Seine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Orgenoy	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Réau	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Fargeau-Ponthierry	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Savigny-le-Temple	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vaux-le-Pénil	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vulaines-sur-Seine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

VIE ASSOCIATIVE

« Rejoignez la fête : découvrez toutes les activités de notre commune »

Comme l'a rappelé Mme Sylvie MONCHECOURT lors de la cérémonie des vœux 2023, le dynamisme des associations de notre commune n'est plus à démontrer.

Les Lotos, les Brocantes, les concours de Belote, de Pétanque, Le Salon du livre, Halloween, Vide Dressing, Salon des Collectionneurs, Téléthon, Bal de 14 juillet, Marché de Noël, Concerts, Festival de théâtre, Chasse aux œufs, la Patrimoniale, et pour la 1ère fois cette année, le Salon de la Généalogie,

Sans oublier les nombreuses animations à la bibliothèque Municipale ainsi que celles organisées par la communauté de commune.

Pour vous informer sur toutes les activités, sportives ou culturelles, et pourquoi pas rejoindre ces associations en tant que bénévoles, nous vous donnons rendez-vous le Samedi 2 Septembre pour le FORUM DES ASSOCIATIONS, salle G. BARROIS

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel (à jour au 16 avr 2021) impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse jusqu'à 750 mètres (forestiers). En cas de non-respect, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 200 euros.

L'allée forestière se comprend au sens large comme les routes, chemins ou sentiers forestiers, notamment les GR, mais aussi tous les chemins de promenade. En revanche, les cloisonnements forestiers, les pare-feu et les limites de parcelles ne sont pas considérés comme des chemins.